

En direct des communes, Gestion des déchets

MISE EN PLACE DE SAC ORANGES POUR LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est généralisé pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels. La Com'com vous accompagne pour faciliter ce nouveau geste de tri avec des solutions simples !

Publié le 03 juin 2024

Le coût du traitement des déchets ne cesse d'augmenter. Et chaque Aveyronnais produit **en moyenne 207kg d'ordures ménagères** par an mais de nombreux déchets n'ont pas leur place dans le sac noir, en particulier les biodéchets.

Alors trions nos biodéchets !

Solution n°1, le compostage

Afin de valoriser ces biodéchets, **la Communauté de communes Millau Grands Causses** propose aux habitants du territoire un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Par ailleurs, 19 sites de compostage collectif sont d'ores et déjà à disposition des riverains.

Solution n°2, les sacs oranges

Pour tous les habitants qui ne peuvent pas composter ou valoriser leurs biodéchets, il est proposé à tous les foyers d'utiliser des sacs orange, en collaboration avec **le SYDOM Aveyron.** Le sac orange permet d'élargir la valorisation des biodéchets non admis dans le composteur (restes de repas, os, viande, poisson, etc.).



Le sac orange en pratique

Une fois le sac rempli, il suffit de bien le fermer à double nœud et de **le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme le sac noir**. Les sacs orange seront ensuite séparés des sacs noirs dans une installation de tri robotisé, avant d'être valorisés en compost.

Date de distribution du kit biodéchets commune par commune

Afin de participer à ce nouveau geste de tri, les habitants sont invités à venir récupérer gratuitement leur bioseau et sacs orange dans leur commune.

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/mise-en-place-de-sac-oranges-pour-la-collecte-des-biodechets-3041?

DATES ET LIEUX DE RETRAIT DES SACS ORANGE

AGUESSAC
Salle communale, rue du camping
Samedi 22/06 9h - 12h30

COMPEYRE
Mairie, salle du Conseil
Jeudi 13/06 13h - 17h

COMPRÉGNAC
Salle des fêtes
Vendredi 14/06 15h - 18h

CREISSELS
Salle des fêtes
Lundi 24/06 9h - 12h30 / 14h - 18h30

LA CRESSE
Salle polyvalente
Lundi 17/06 16h - 19h

LA ROQUE-SAINTE-MARGUERITE
Mairie
Mercredi 12/06 14h - 16h

Pierrefiche du Larzac
Salle communale
Mercredi 12/06 16h30 - 18h30

LE ROZIER
Mairie
Mardi 04/06 14h - 17h

MILLAU
Ancienne caserne des pompiers au 19 rue Lucien Costes
Mercredi 05/06
Jeudi 06/06
Vendredi 07/06
Lundi 10/06
Mardi 11/06 9h - 12h30 / 14h30 - 18h30
Samedi 08/06 9h - 12h

MOSTUÉJOULS
Maison des Arziolles
Mercredi 12/06 9h - 12h

PAULHE
Mairie
Vendredi 21/06 15h - 18h

PEYRELEAU
Mairie
Vendredi 14/06 10h - 12h

RIVIÈRE-SUR-TARN
Maison des Activités et des Services
Mercredi 26/06 9h - 12h30

SAINT-ANDRÉ-DE-VÉZINES
Mairie, salle du Conseil
Jeudi 20/06 13h30 - 17h

SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON
Salle des fêtes
Jeudi 27/06 9h - 12h30 / 14h - 18h

VEYREAU
Mairie
Jeudi 20/06 9h - 12h

Passées ces dates, il sera toujours possible de retirer le matériel dès le lendemain de la distribution

- en mairie pour toutes les communes hors Millau
- à l'accueil de la Communauté de Communes pour Millau

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/mise-en-place-de-sac-oranges-pour-la-collecte-des-biodechets-3041?